



Communiqué

le 17/11/2015

Une délégation du SNSPP-PATS-FO reçue par le sénateur Jean-Pierre Vogel

Mardi 10 novembre 2015, les organisations syndicales étaient reçues au sénat par Jean-Pierre Vogel (Les Républicains –Sénateur et PCASDIS de la Sarthe). Les organisations syndicales suivantes étaient présentes : CGT, CFDT, FA, SPA et UNSA, Avenir-Secours étant absent et excusé, tandis qu'Eric Ferret (36) et Marc Grimaldi (63) représentaient le SNSPP-PATS-FO.

Le premier sujet abordé, fût «Antares» et ses problématiques tant techniques que financières. pour lesquelles n'y a pas eu de "pilote dans l'avion». D'ailleurs M.Vogel a souhaité connaître notre avis sur une éventuelle gestion par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC). Bien que favorable, nous lui avons fait part de notre inquiétude sur les capacités de cette dernière à gérer un tel dossier.

Il y a eu consensus entre les organisations présentes pour dire que ce système qui nous a été imposé, n'a pas été conçu pour nous à la base et souffre donc de nombreuses imperfections techniques concernant l'utilisation que les sapeurs-pompiers doivent en faire (moyens aériens, utilisation en situations dégradées telles que tempête, orage...). Les coûts annoncés au départ sont dans bien des cas erronés, revus à la hausse bien évidemment, et la maintenance des installations entame également de façon notoire les budgets des Services Départementaux d'Incendies et de Secours (SDIS) sans atteindre pour autant le niveau escompté. De plus, nous sommes devenus captif d'un fabricant et d'un réseau.

Le second point abordé a été les relations avec les SAMU. Là aussi, l'assemblée fut unanime pour dénoncer la médiocrité des rapports entre les sapeurs-pompiers et les SAMU. Manque de reconnaissance de nos équipes des Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) trop peu sollicitées, définition des carences d'ambulances privées... Les sapeurs-pompiers sont trop souvent la variable d'ajustement en matière de carence, alors que bien souvent les privés pendant ce temps effectuent des missions de prompt-secours. Le relationnel entre les deux services est dans bien des cas conflictuel et lorsque les plateformes sont communes, la situation est d'autant plus difficile à vivre pour les opérateurs et chefs de salle CTA/CODIS.

Ensuite, afin de détendre ou tendre l'atmosphère (chacun appréciera) notre collègue de FA n'a pas pu s'empêcher de faire une digression sur le temps de travail, l'Europe et la filière avec la négociation sur le Parcours Professionnel, les Carrières et Rémunération (PPCR). Tout comme l'attaché parlementaire, nous lui avons fait remarquer que le Conseil d'État avait validé les dispositifs qu'il conteste. Il a cependant averti qu'il y avait des failles (travailleur posté, travail de nuit...) et que si les élus ne voulaient pas entendre leurs propositions, ils seraient prêts à réengager d'autres recours.

Le SNSPP-PATS-FO ne les laissera pas tuer notre profession sans réagir.

Rendez-vous est déjà pris avec nos parlementaires, afin de leur exposer les dangers auxquels nous pourrions être confrontés, et leur faire part de nos propositions. Nous avons conclu l'entretien, en rappelant à notre hôte que si les élus de tous bords voyaient une nécessité à créer un statut de l'élus politique, il était tout aussi important d'envisager celui de l'élus syndical.

Nous sommes pour beaucoup d'entre nous élus avec plus de suffrages que bon nombres d'élus qui nous dirigent, et par conséquent il est plus que légitime, que nous soyons reconnus au même titre que ces derniers.

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com

www.fo-sdis.org

snspp-pats@snspp.fr

www.facebook.com/snspp.pats.fo

www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO

05 56 83 08 18

34 avenue Nelly Deganne

33120 Arcachon